



INDICATEURS DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES EN AFRIQUE CENTRALE

Atelier sur les statistiques
environnementales

Yaoundé, 5-9 décembre 2011

Belmond DJOMO
Responsable TIC
UICN – PROGRAMME CAMEROUN





RÉSUMÉ

Cette présentation donne un aperçu de ce que c'est que les ressources marines et côtières et de quelques indicateurs qui peuvent être utilisés pour leur suivi/évaluation. Elle commence par mettre en exergue les caractéristiques des zones marines et côtières, leur importance et les menaces auxquelles elles sont confrontées. Partant d'une argumentation qui démontre la nécessité de gérer durablement les ressources marines et côtières, elle souligne l'importance capitale du développement d'indicateurs fiables pour le suivi des ressources de ces zones.



AGENDA

- 1. Contexte et justification**
- 2. Indicateurs des ressources marines et côtières**
- 3. Indicateurs pertinents dans la sous-région Afrique Centrale**
- 4. L'UICN et son Programme Marin et Côtier (MACO)**
- 5. Conclusion**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- **Zones marines et côtières : caractéristiques et enjeux**
 - Espaces géographiques fragiles
 - Grande diversité d'écosystèmes, de biotopes /d'habitats
 - Riches en ressources indispensables aux économies nationales et à la sécurité alimentaire
 - Fréquemment partagées entre les pays => mise en place d'outils de gestion conjoints : aires marines protégées - AMP, règles de gestion des pêches, politiques d'aménagement des territoires, organisations et mécanismes de coopération régionale, etc.





CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Milieux emprunts à des installations et des activités humaines croissantes
- Abritent la majorité des capitales, des zones d'échange et des sites industriels de la sous-région

Risques de dégradation
des écosystèmes marins
et côtiers



CONTEXTE ET JUSTIFICATION (suite...)

Menaces :

- Pollution croissante ;
- Variation climatique ;
- Accélération de l'érosion côtière ;
- Surpopulation des villes côtières ;
- Diminution des ressources halieutiques ;
- Prolifération des plantes aquatiques envahissantes ;
- Dégradation accélérée des forêts côtières et des mangroves ;
- Insuffisance de connaissance sur les écosystèmes ;
- Réduction du potentiel biotique de la faune et de la flore marine (forêts de mangroves et autres);
- Insuffisance et/ou inadaptation du cadre politique, législatif et réglementaire ;
- Insuffisance de coordination, de concertation transfrontalière et de synergie dans la gestion des ressources





CONTEXTE ET JUSTIFICATION (fin)

- **Le défis à relever**

Nécessité de gestion rationnelle des ressources

↳ Incitation des pays à la production d'outils devant régir la gestion durable des ressources et des écosystèmes marins et côtiers (*sommet de la Terre de Rio de Janeiro, 1992*)

↳ Ratification par de nombreux pays des conventions internationales et des accords sous-régionaux pertinents, notamment celle d'Abidjan (23 mars 1981)

Le suivi/évaluation du potentiel en ressources naturelles appelle au développement d'indicateurs spécifiques fiables et pertinents

Tableau V-2. Etat de ratification des conventions internationales majeures par les pays côtiers d'Afrique Centrale

PAYS	PAYS						
	Cameroun	Congo	Gabon	Gaïane Equatoriale	RDC	Sao Tomé et Principe	RCA
Convention sur la Diversité Biologique	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée		Ratifiée
Convention Cadre sur le Changement Climatique	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée		Ratifiée
Convention d'Abidjan	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée				
Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) de Montego Bay (Jamaïque)	Ratifiée	Ratifiée			Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée
Protocole de Carthagène	Ratifiée	Ratifiée		Ratifiée			Ratifiée
Convention de Ramsar	Ratifiée		Ratifiée		Ratifiée		
CITES Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	Ratifiée		Ratifiée		Ratifiée		

Source UICN 2009



INDICATEURS DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

- **Indicateur** : résumé d'une information complexe qui offre la possibilité aux différents acteurs (scientifiques, gestionnaires, politiques et citoyens) de dialoguer entre eux.

La Conférence des Parties (CdP) ^{CJ2} a approuvé une liste provisoire de 22 indicateurs clés mondiaux, afin d'évaluer les progrès accomplis au niveau mondial pour atteindre l'Objectif 2010 relatif à la diversité biologique décision VII/30), et pour communiquer efficacement les tendances de la diversité biologique liées aux trois objectifs de la Convention (<http://www.cbd.int/2010-target/framework/indicators.shtml>)

La revue électronique en sciences de l'environnement (Vertigo vol. 10, n° 2, 2010) présente une compilation de 82 indicateurs de biodiversité marine et côtière (<http://id.erudit.org/iderudit/045523ar>)

Slide 8

CJ2 à quelle convention et de kel année. est ce vraiment utile ici; je fais les comments en off, sans internet (aéroport). jette un peu un coup d'oeil sur la convention de Bonn et d'abidjan sur les espèces migratrices.

Camille JEPANG, 04/12/2011

CJ3 à mon avis, tu peux exploiter ces indicateurs en bas, sans dire toute la phrase la

Camille JEPANG, 04/12/2011



INDICATEURS PERTINENTS DANS LA SOUS-RÉGION AFRIQUE CENTRALE

- Très peu de données sur les indicateurs dans la sous-région disponibles
 - Extrait de quelques indicateurs et données des pays de la sous-région (Portail d'information environnementale EarthTrends - <http://earthtrends.wri.org>, sources : FAO, UNEP-WCMC, UICN, CITES...)
:
 - ✓ Longueur du littoral (km)
 - ✓ % de la population installée sur un rayon de 100km de la côte
 - ✓ Superficie occupée par les mangroves (km²)
 - ✓ Pourcentage de mangroves protégées
 - ✓ Nombre d'espèces de mangroves
 - ✓ Nombre d'aires marines protégées
 - ✓ Superficie d'aires marines protégées
 - ✓ Moyenne annuelle des pêches
 - ✓ Total des productions d'aquaculture
 - ✓ Total des productions marines
 - ✓ Total des espèces végétales aquatiques

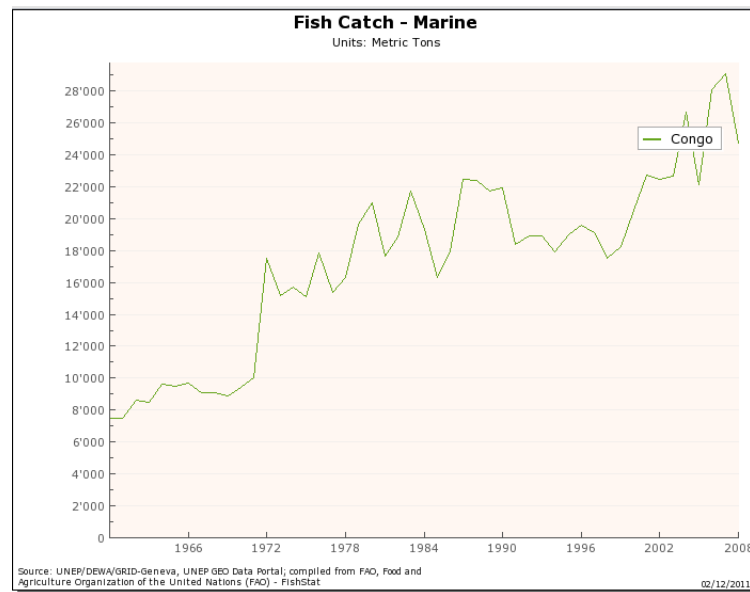
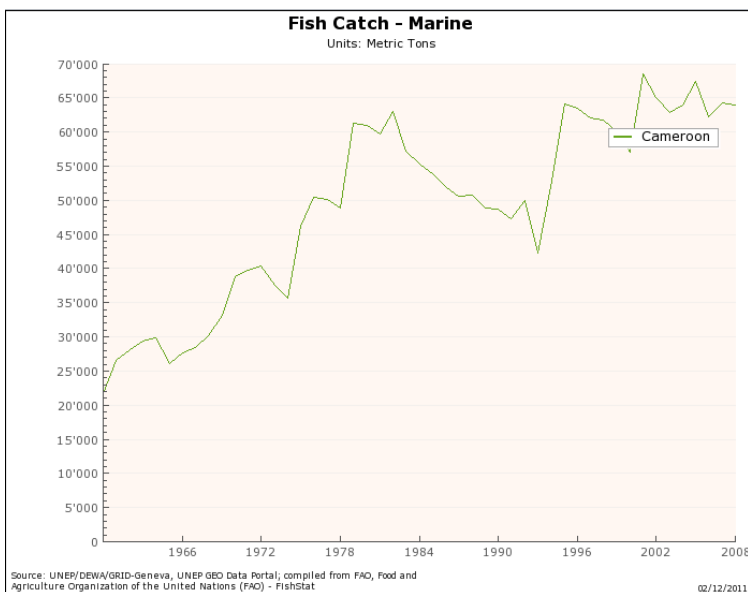


INDICATEURS PERTINENTS DANS LA SOUS-RÉGION AFRIQUE CENTRALE

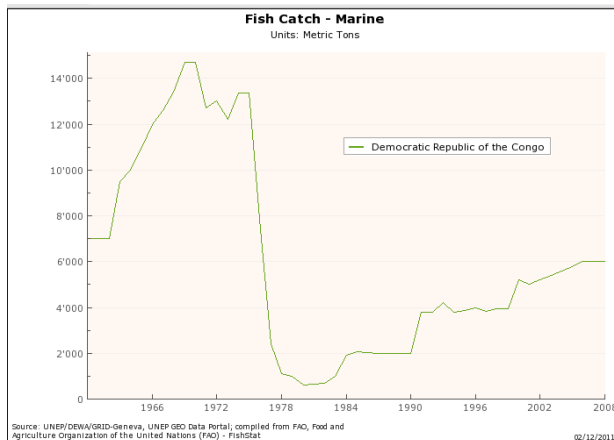
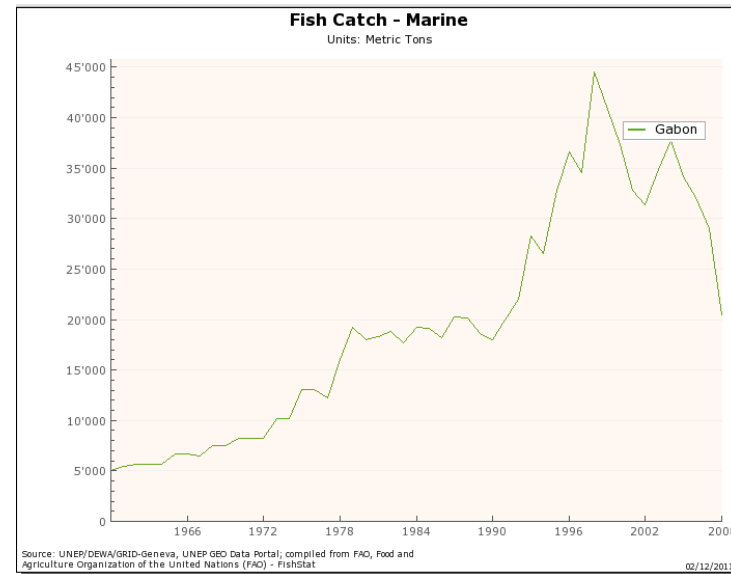
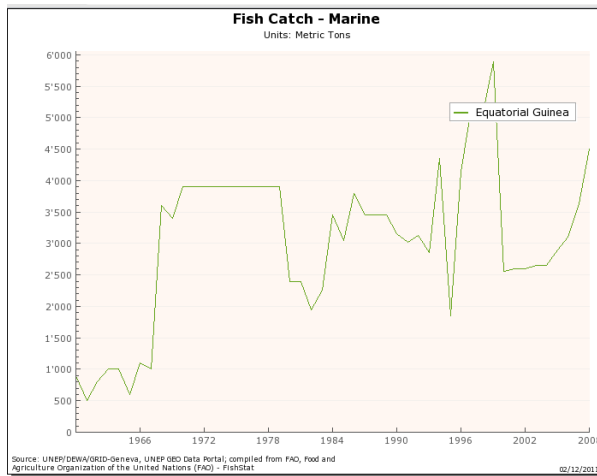
	Année 1	Année 2
Longueur du littoral (km)		
% de la population installée sur un rayon de 100km de la côte		
Nombre d'aires marines protégées		
Nombre d'espèces marines identifiées		
Nombre d'espèces menacées		
Nombre d'espèces endémiques		

INDICATEURS PERTINENTS DANS LA SOUS-RÉGION AFRIQUE CENTRALE (suite...)

Moyenne annuelle des pêches : le portail de données GEO de l'UNEP (<http://geodata.grid.unep.ch/>) présente une tendance de l'évolution des pêches dans les pays de la sous-région (1966 – 2008)



INDICATEURS PERTINENTS DANS LA SOUS-RÉGION AFRIQUE CENTRALE (suite...)





L'UICN ET SON PROGRAMME MARIN ET CÔTIER D'AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

L'UICN c'est :

- ❖ le premier et le plus important réseaux environnemental au monde
- ❖ des membres constitués de plus de 1000 organisations issues de quelque 160 pays, incluant les gouvernements, les institutions, les ONG
- ❖ plus de 1000 professionnels dans 60 bureaux à travers le monde
- ❖ une communauté scientifique unique et mondiale de près de 11 000 experts regroupé en 6 commissions

Au sein de l'UICN, 6 commissions évaluent l'état mondial des ressources naturelles et fournissent des conseils sur les questions de conservation



L'UICN ET SON PROGRAMME MARIN ET CÔTIER D'AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (suite...)

Le **Programme Marin et Côtier (MACO)** du PACO traite les thématiques marines et côtières, incluant la conservation de la biodiversité, la gestion des aires marines protégées, l'aménagement des pêches, la gestion intégrée et la gouvernance des zones littorales et l'adaptation au changement climatique et à ses impacts en zone côtière.





L'UICN ET SON PROGRAMME MARIN ET CÔTIER D'AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (fin)

Objectifs du MACO :

1. Favoriser le bien être des populations littorales, la reconnaissance de leurs droits légitimes et un accès équitable aux services des écosystèmes marins et côtiers,
2. Renforcer les conditions cadres et les outils de la conservation des écosystèmes, des espèces menacées et des habitats critiques, afin de maintenir la biodiversité et les services environnementaux,
3. Favoriser une approche intégrée et prospective de l'aménagement des territoires côtiers, incluant les aires protégées, pour une préservation effective des patrimoines littoraux,
4. Soutenir les dynamiques d'intégration régionale concernant la gouvernance, la gestion et la conservation des ressources naturelles partagées marines et côtières.



Le **MACO** développe déjà des partenariats avec plusieurs instances de conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest et entend étendre ses actions vers le Golfe de Guinée et l'Afrique Centrale avec de nombreux partenariats à l'instar de celui du RAPAC.



CONCLUSION

Les services environnementaux marins et côtiers sont de véritables sources de développement économique : des efforts doivent être faits pour renforcer leur durabilité





Merci